

DÉFENDONS LES ANIMAUX

N°105 - Décembre 2022

P4

UN CERTIFICAT
POUR ADOPTER !

P20

DESTINATION
REFUGES :
PARTEZ À LA
DÉCOUVERTE
DE NOS
MEMBRES !

P8

RETOUR SUR
LES ACTIONS
DE DÉFENSE
DE L'ANIMAL
EN 2022

P11

**Chiens,
chats,
chevaux
& mythologies**



défense
de
l'animal
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

4 Actualités

**Dorénavant,
il faut
un certificat
pour adopter
un animal**

11 Dossier

Chiens, Chats, Chevaux & MYTHOLOGIES

17 Actions

**Zoom sur le rôle
d'enquêteur
bénévole
en refuge**



sommaire

N°105 DÉCEMBRE 2022

Actualités

- 6 Abandons, explosion des prix : les refuges face à la crise ?
- 7 Eve Angeli en tournage au refuge Saint Roch de Valence (26)
- 8 Retour sur les actions de Défense de l'Animal en 2022
- 10 La défense des animaux ailleurs dans le monde

Actions

- 15 #Veux-tu m'adopter ?
- 16 #STOPMaltraitance : des nouvelles de nos maltraités

Zoom refuges

- 18 Des sauvetages, des animaux et des refuges
- 19 Quand la coopération entre les refuges sauve des animaux à la Réunion
- 20 Destination refuges : partez à la découverte de nos membres !
- 21 Abandons : les équidés ne sont pas épargnés !

Agir

- 22 Devenir un #Défenseur
- 23 Faites un don du cœur / Abonnement



**défense
de
l'animal**
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Magazine de la Confédération Nationale Défense de l'Animal

RÉDACTION - ADMINISTRATION

Directrice de la publication : Alice Aussant**Coordination et rédaction :** Florian Sigronde - Lucile Ferraris**Rédaction :** Valérie Romano - Franck Saouzanet - Sabrina Hamoudi - Marine Marge

Crédits photos : Défense de l'Animal, Lucile Ferraris, page Facebook : Justice pour Light, volé puis défenestré à Saint-Pol-sur-Mer - Océane Morel - Les associations : SPA du Cantal (15), AFPAGE Corse (20), SPA Vauclusienne-refuge des Grands Champs (26), SPA de Chartres - Eure-et-Loir (28), A.I.M.A.A - refuge d'Épernay (51), SPA Hirson (59), SPA de la allée de la Lys (59), ADADA (63), SPA de Colmar (68), Ligue de Défense des Animaux de la Sarthe (72), La Ferme d'Animaux Sauvés de la Mort (85), ASA de Châtellerauld (86).

Création : Agence 32 Décembre - www.32-decembre.fr**Impression :** SIMON GRAPHIC ZI Noirichaud - 25290 ORNANSDépôt légal - 4^{ème} trimestre 2022

Confédération Nationale Défense de l'Animal

26 rue Thomassin - CS 30201 - 69291 LYON CEDEX 02

Tel : 04 78 38 71 85

laconfederation@defensedelanimal.fr

www.defensedelanimal.fr



/ Défense de l'Animal



@RefugesdeFrance



/defensedelanimal_officiel



/ Défense de l'Animal



/ Défense de l'Animal

NOUVEAUTÉ

Dorénavant il faut un certificat pour adopter un animal



Pour acquérir un chien, un chat, un lapin ou un furet, il est désormais nécessaire d'être titulaire du tout nouveau certificat d'engagement et de connaissance.

Émanant de l'article premier de la loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, promulguée le 30 novembre 2021, ce certificat d'engagement et de connaissance est, depuis le 1^{er} octobre 2022, obligatoire pour toute acquisition d'un animal de compagnie.

Zoom sur cette nouvelle étape dorénavant indispensable pour adopter un animal !

Un certificat à signer !

Le certificat d'engagement et de connaissance est un nouvel outil pour lutter contre les achats coup de cœur et les abandons qui s'ensuivent. Ce document, à visée pédagogique, doit être signé, au moins sept jours avant l'acquisition d'un animal, par le futur propriétaire de l'animal.

Ce dernier s'engage, par sa signature, à respecter les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de son animal, à le faire identifier et à assumer les implications financières nécessaires pour assurer, tout au long de sa vie, le bien-être du futur adopté.

Défense de l'Animal propose des modèles de certificat

En tant qu'organisme fédératif au service de ses associations membres, Défense de l'Animal a conçu un modèle de certificat pour chaque espèce, comme l'exige la loi.

« Pour élaborer ce certificat, Défense de l'Animal a travaillé avec un panel de refuges afin de profiter de leurs expertises. Ce certificat est seulement un prérequis car les associations gardent le contrôle sur le processus d'adoption, afin de faire correspondre le profil de l'animal à celui de sa future famille. »

Sabrina Hamoudi, juriste à Défense de l'Animal.



Pour anticiper la mise en œuvre de ce dispositif, ces modèles ont été diffusés en septembre à nos associations membres.

Ils sont également disponibles, en téléchargement libre, sur notre site internet : www.defensedelanimal.fr Rubrique « Nos refuges en France / Un réseau pour l'adoption »

Certificat d'engagement et de connaissance – Chat

La loi du 30 novembre 2021, visant à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes, met en place un certificat d'engagement et de connaissance obligatoire pour tout nouvel acquéreur d'animal de compagnie. Ce certificat permet aux adoptants de prendre connaissance des besoins essentiels de l'animal et des implications d'une telle adoption.

Vous venez d'adopter un chat pour la première fois. À ce titre, nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes :

1. Les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux du chat

Pour respecter les besoins physiologiques du chat, vous devez veiller à ce que

- Le chat soit nourri et abreuvé à sa faim et qu'il ne souffre pas de malnutrition : le chat doit avoir en permanence accès à l'eau et à une nourriture en quantité appropriée

Et pour les chevaux ?

Les équidés sont également concernés par ce certificat d'engagement et de connaissance.

« Toute personne détenant un équidé [...] justifie d'un certificat d'engagement et de connaissance délivré par les organismes professionnels de la filière équine figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de l'agriculture ou par un vétérinaire. »

Article 1 du décret n°2022-1012 du 18 juillet 2022 relatif à la protection des animaux de compagnie et des équidés contre la maltraitance animale.

Contrairement aux autres espèces, **ce certificat sera demandé à partir du 31 décembre 2022**, pour toute personne voulant détenir un équidé.

Un nouvel outil pour lutter contre les achats coup de cœur et les abandons qui s'ensuivent.

Certificat, petites annonces & abandons



À ce stade, quelques interrogations demeurent. En effet, Défense de l'Animal s'inquiète notamment de l'application de ces dispositions dans le cadre de la cession d'un animal entre particuliers, principalement sur les sites de petites annonces où il n'y a pas de véritable contrôle.

L'histoire de Guapa, comme celle de milliers d'animaux de refuge, en est un bon exemple. Abandonnée avec ses frères et sœurs alors qu'elle n'était qu'un chiot, c'est en février 2022 que la SPA de Rodez (12) fait adopter la petite Guapa. Mais quatre mois plus tard, l'équipe du refuge la retrouve sur un site de petites annonces, alors même que le contrat d'adoption stipule qu'en cas d'abandon, l'animal doit revenir au refuge.

Vendue à une nouvelle famille, Guapa sera de nouveau abandonnée quelques jours plus tard.





Retour sur les actions de Défense de l'Animal en 2022

Tout au long de cette année, Défense de l'Animal était aux côtés de ses associations membres pour les accompagner et les soutenir individuellement et collectivement.

En 2022, par ses actions, Défense de l'Animal était une nouvelle fois engagée :

DÉFENSE DE L'ANIMAL - AUX CÔTÉS - DE SON RÉSEAU D'ASSOCIATIONS

À mettre en lumière le quotidien des refuges

du plus important réseau de protection animale de France, notamment en lançant sa web série Destination Refuge et grâce à un tout nouveau site internet. Belles adoptions, sauvetages, lutte contre la maltraitance, présentation des refuges, ce sont plus de 150 de nos membres qui ont été mis en avant au travers de la communication de Défense de l'Animal.

À soutenir ses associations membres

en leur apportant de manière personnalisée des conseils techniques, juridiques et administratifs face à leurs interrogations du quotidien et dans leurs projets d'agrandissement et de rénovation dans le cadre de l'aide gouvernementale France Relance.

À former et informer son réseau

en adressant des dizaines de circulaires et newsletters. En 2022, un premier cycle de sept modules de formations en e-learning a été dispensé à une centaine de nos membres afin de les accompagner dans leur professionnalisation.

À faire soigner

des milliers d'animaux en réglant les factures vétérinaires des refuges en difficulté.

À nourrir

les pensionnaires des refuges en difficulté par la fourniture de dizaines de milliers de repas.

À acheminer 55 tonnes de nourriture

et de matériel à destination des animaux victimes de la guerre. Grâce à notre opération #SOSAnimauxUkraine, plus de 210 000 repas pour les chats et 85 500 repas pour les chiens ont été distribués en Ukraine et dans les pays limitrophes !

À financer des projets d'agrandissement

et d'amélioration des conditions d'accueil des animaux dans ses refuges membres.

À représenter et promouvoir les intérêts des animaux et des refuges

auprès de la ville de Lyon, des parlementaires et des ministères notamment autour du certificat d'engagement et de connaissance et des décrets d'application de la loi Maltraitance Animale.

À agir devant les tribunaux

en se constituant partie civile dans des dizaines d'affaires très souvent en lien et en appui à ses associations membres. Dans son combat contre la maltraitance animale, Défense de l'Animal s'est également vue décerner le Prix Pleine Vie 2023 dans la catégorie « Coup de cœur du Jury ».

À défendre tous les animaux.

Membre du collectif Ensemble pour l'abolition, qui regroupe plus de 100 ONG de protection animale, Défense de l'Animal a soutenu la proposition de loi visant à interdire la corrida. Lors des élections présidentielles et législatives, nous avons incité les candidats à s'engager sur 22 mesures pour améliorer la condition animale, dans le cadre du projet interassociatif Engagement Animaux 2022.

JANVIER À MARS

7 formations en ligne ont été dispensées à ses associations membres



JANVIER

Fin des dépôts des candidatures par les associations pour les projets France Relance 2022

FÉVRIER

23.02 | Table ronde sur la protection des carnivores domestiques organisée par Convergence Animaux Politique

MARS

04.03 | Déclenchement de l'opération #SOSAnimauxUkraine
 21.03 | #SOSAnimauxUkraine : envoi de deux premiers convois en Ukraine (40 tonnes)
 23 au 26.03 | Participation au salon des séniors à Paris
 24.03 | #SOSAnimauxUkraine : envoi d'un convoi en Ukraine (15 tonnes)

JANVIER À JUIN

Défense de l'Animal participe à Engagement Animaux 2022, 22 mesures pour engager les candidats aux élections présidentielles et législatives

MAI



05.05 | Lancement de la web série Destination Refuge
 18.05 | Rencontre Convergence Animaux Politique pour parler des décrets d'application de la loi Maltraitance Animale



JUIN



Mise en ligne du nouveau site internet www.defensedelanimal.fr

29.06 | La campagne dites #StopMaltraitance remporte le Prix Pleine Vie 2023 dans la catégorie « Coup de cœur du jury »



JUILLET/AOÛT

Diffusion de messages de sensibilisation contre l'abandon dans les programmes TV

OCTOBRE

01.10 | Entrée en vigueur du certificat d'engagement et de connaissance
 08.10 | Participation à la fête des animaux à Lyon
 11.10 | Journée de tournage avec Eve Angeli au refuge ASPA à Valence
 12 au 14.10 | Participation au congrès des notaires à Marseille
 26.10 | Participation aux discussions avec la ville et la métropole de Lyon sur l'animal en ville

NOVEMBRE

23 et 24. 11 | Participation au salon Horizon à Lyon
 24.11 | Discussion de la proposition de loi visant à interdire la corrida en France

DÉCEMBRE

OCTOBRE À DÉCEMBRE
 Diffusion de messages de sensibilisation dans les programmes TV



Pour permettre à Défense de l'Animal de maintenir et amplifier ses actions en 2023.

Pour les animaux et les refuges, nous avons besoin de vous !

Parlez de nos actions, alimentez notre fonds de lutte contre la maltraitance ou faites un don sur www.defensedelanimal.fr ou par courrier en remplissant le coupon en page 23 de votre magazine !



FAITES UN DON DU COEUR



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.

Soutenez nos campagnes et actions.

Utilisez le moteur de recherche solidaire Lilo et dites #STOPMALTRAITANCE.

Faites un don, en soutenant Défense de l'Animal, vous aidez les refuges indépendants qui assurent le sauvetage d'animaux maltraités et abandonnés.

Témoignez de votre engagement en faveur de la cause animale en consentant un legs, une assurance-vie ou une donation à notre association.

Pour en savoir plus : commandez notre brochure sur notre site www.defensedelanimal.fr / Rubrique Nous soutenir/Faites un legs

Votre don fait toute la différence.

Il représente une aide précieuse pour continuer nos combats en faveur des animaux sans famille, aux côtés des refuges membres de notre réseau.

À savoir :

66% de votre don à Défense de l'Animal sont déductibles de vos impôts

Votre don de 100 € vous revient ainsi à 34 € après réduction d'impôts.

dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Faites votre don avant le 31 décembre 2022 pour bénéficier de cet avantage sur vos impôts 2023.



JE FAIS UN DON

Je fais un DON : _____ €

- à Défense de l'Animal, le plus important réseau français d'associations de protection des animaux.
- au refuge proche de chez vous ou de votre choix (retrouvez la liste des refuges indépendants sur www.defensedelanimal.fr). Le don est reversé dans son intégralité.

Merci de noter le nom et les coordonnées de l'association :

Vos coordonnées

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ email _____

- J'accepte de recevoir les newsletters de Défense de l'Animal
- J'autorise Défense de l'Animal à utiliser mes coordonnées pour m'envoyer des informations sur ses actions (campagnes, actions en justice, appels aux dons)

Je souhaite recevoir mon récépissé de dons : par email ou par voie postale

Je m'abonne au magazine

- Je m'abonne au magazine Défendons les animaux : 3 numéros/an à 10 €

- Je souhaite recevoir la brochure libéralités

Date :

Signature :

Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à :

Confédération Nationale
Défense de l'Animal
26 rue Thomassin - CS 30201
69291 LYON CEDEX 02

Même
abandonnés,
ils sont prêts
à vous aimer !



270

ASSOCIATIONS
DE PROTECTION
ANIMALE POUR TROUVER
VOTRE COMPAGNON DE VIE





Confédération Nationale Défense de l'Animal
26 rue Thomassin - CS 30201 - 69291 LYON CEDEX 02
Tél. 04 78 38 71 85

laconfederation@defensedelanimal.fr

www.defensedelanimal.fr
www.defendonslesanimaux.fr

Reconnue d'utilité publique

Porte-parole de 270 associations
de protection animale
Le plus important réseau de France

Suivez-nous sur :    



**défense
de
l'animal**

CONFÉDÉRATION
NATIONALE